

Consommation de produits agricoles biologiques à Ouagadougou : perceptions des populations sur leur état de sante

OUEDRAOGO Odette^{1*},
ZABSONRÉ Lina Carolle^{1,2}

Résumé

En réaction aux intoxications alimentaires liées à certaines pratiques de l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique (AB) apparaît. Elle constitue une alternative pour les consommateurs en quête de produits sains.

Pour montrer les effets de la consommation des produits maraîchers biologiques sur la santé, nous analysons à travers cet article, la perception des populations sur les liens entre la consommation des produits agricoles biologiques et leur état de santé.

La collecte de données est basée sur la combinaison de la démarche qualitative et l'approche spatiale. Nous avons réalisé des entretiens à Ouagadougou auprès de consommateurs, d'agents d'ONG, de responsables d'associations biologiques et de boutique de vente de produits biologiques. Par ailleurs, les lieux de vente et les zones de maraîchage biologiques ont aussi été géolocalisés.

Les résultats montrent une localisation en périphérie de la majorité des lieux de production et de vente de produits agricoles biologiques. L'analyse montre également que les producteurs qui se convertissent à la production biologique ont une meilleure connaissance des inconvénients du maraîchage conventionnel. De même, une partie des consommateurs a identifié la préservation de la santé comme un facteur incitatif à la consommation des légumes biologiques, car l'agriculture conventionnelle est très consommatrice de pesticides de synthèse.

Mots clés : Agriculture biologique, santé, perception, localisation, maraîchage conventionnel, pesticides de synthèse

Consumption of organic agricultural products in Ouagadougou: people's perceptions of their state of health

Abstract

In response to food poisoning linked to certain conventional farming practices, organic farming (AB) has emerged. It represents an alternative for consumers in search of healthy products.

¹ Institut des Sciences de Société (INSS/CNRST), 03 BP 7047 Ouagadougou, Burkina Faso Auteur correspondant :

² Université Gaston Berger, Saint Louis, Sénégal linacarolle@yahoo.fr

*Auteur correspondant : OUEDRAOGO Odette, ouedetta@yahoo.fr

To demonstrate the effects of organic produce consumption on health, this article analyzes people's perceptions of the links between the consumption of organic agricultural products and their state of health.

Data collection is based on a combination of qualitative and spatial approaches. We conducted interviews in Ouagadougou with consumers, NGO workers, managers of organic associations and stores selling organic produce. We also geolocated sales outlets and organic market gardening areas.

The results show that the majority of organic agricultural production and sales outlets are located on the outskirts of town. The analysis also shows that producers who convert to organic production are more aware of the disadvantages of conventional market gardening. Similarly, a number of consumers identified health as an incentive to consume organic vegetables, as conventional farming is very heavy in the use of synthetic pesticides.

Keywords : Agriculture biologique, santé, perception localisation, maraîchage conventionnel, pesticides de synthèse

Introduction

L'agriculture urbaine est une activité très présente dans les agglomérations africaines et participe activement à l'équilibre et à la dynamique de ces villes (K. Kpan Kpan *et al.*, 2019, p. 6848). Elle est dominée par le maraîchage conventionnel qui contribue à l'alimentation de la population urbaine. Mais ce modèle de production fait fortement recours aux intrants chimiques (J.K. Yao, 2018, p. 7), qui dans la majorité des cas ne sont pas convenablement utilisés, causant ainsi des risques pour la santé humaine et la durabilité environnementale. De plus, le recours à ces produits chimiques semble prendre de l'essor puisque ceux-ci sont des substances destinées à lutter contre les organismes vivants considérés comme nuisibles par le monde agricole (È. Bureau-Point, 2021, p. 3). Ainsi, les résidus de ces pesticides constituent des risques d'intoxication à court, moyen ou long terme pour l'homme (A.D. Mondedji *et al.*, 2015, p. 99). Cette réalité est de plus en plus connue au sein de la population. L'utilisation inadéquate des pesticides de synthèse surtout dans la production maraîchère (G.Y. Fangué-Yapseu *et al.*, 2023, p. 2) préoccupe de plus en plus les consommateurs. En outre, la flambée des maladies auxquelles les pesticides sont potentiellement associés et l'apparition de cas cliniques d'intoxication aigüe causés par les pesticides, l'utilisation et la gestion de ces substances sont devenues un sujet pluridisciplinaire très préoccupant (K. Kpan Kpan *et al.*, 2019, p. 6848).

La multiplication des crises alimentaires et des scandales liés à l'alimentation renforce plus la méfiance de nombreux consommateurs face au contenu de leur assiette (F. Allard-Huver, 2016, p. 27). À titre d'exemple, au Burkina Faso, une étude réalisée durant la période 2010-2015 dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins a recensé un total de 341 cas d'intoxications aux pesticides agricoles (IRSS, 2016, p.56). De même, « à Kpélé dans la commune rurale de Malba (Sud-Ouest du Burkina Faso), neuf personnes ont trouvé la mort. Au regard des signes, l'hypothèse d'une intoxication au pesticide est privilégiée, mais le type de pesticide reste pour le moment inconnu » (LEFASO.NET, 2023). Tous ces cas d'intoxications amènent les consommateurs à être plus regardants sur leurs choix de produits agricoles.

Pour ce faire, ils s'intéressent de plus en plus aux produits plus naturels et des aliments produits sans pesticides de synthèse (M.J. Amiot-Carlin, 2023, p. 47). Cet intérêt pour des produits agricoles sains contribue sans aucun doute au développement de systèmes de production plus durables. Ces systèmes doivent permettre de faire face aux incertitudes alimentaires associées à la production conventionnelle. Ils invitent à repenser les méthodes de production pour optimiser les rendements sans porter atteinte à l'environnement et à la santé humaine. C'est ainsi que l'Agriculture Biologique (AB) apparaît comme une alternative pour une production en phase avec les impératifs de durabilité environnementale et les exigences de la santé humaine. L'AB est définie par la Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique (IFOAM) comme « un système de production qui préserve la santé des sols, des écosystèmes et des personnes ». De ce fait, elle est un système de production qui se démarque nettement d'autres modes de production agricole par un cahier des charges strict interdisant notamment l'utilisation des produits chimiques de synthèse (sauf en santé animale) (M. Benoit *et al.*, 2017, p. 50). Ce qui pourrait expliquer l'accroissement de l'intérêt des consommateurs pour les légumes issus de cette agriculture.

L'intérêt pour cette « mystérieuse AB » grandit et est de plus en plus assumé (M.Estève, 2017, p. 14). En effet, l'AB apparaît être un label qui inspire confiance et qui est parvenu à constituer un moyen de réduire l'anxiété alimentaire et de reprendre le contrôle de ce qu'on mange (F. Cartron et J-L. Fichet, 2020, p. 32). Cependant, doit-on relier ces constats, et considérer que l'évolution de la consommation de produits biologiques est fortement influencée par ce contexte de crises

sanitaires alimentaires, et que le choix bio serait une forme de réassurance ? (C. Lamine, 2004, p. 1).

En effet, face aux enjeux de santé globale, la demande des consommateurs vers plus de qualités sensorielles, nutritionnelles, sanitaires, voire environnementales, a entraîné une augmentation de l'offre alimentaire biologique surtout pour les produits frais comme les fruits et légumes (M.J. Amiot-Carlin, 2023, p. 46). Au regard de cette réalité, la présente étude est menée afin de comprendre la perception des populations sur les liens entre la consommation des produits agricoles biologiques et leur état de santé. Pour ce faire, elle fait une analyse de la localisation des sites de production et des lieux de vente de légumes biologiques. Elle questionne également les facteurs qui motivent à la consommation les produits agricoles issus de l'AB.

I. Méthodologie de recherche

Les approches qualitative et spatiale ont été utilisées dans le cadre de la collecte de données dans la commune de Ouagadougou.

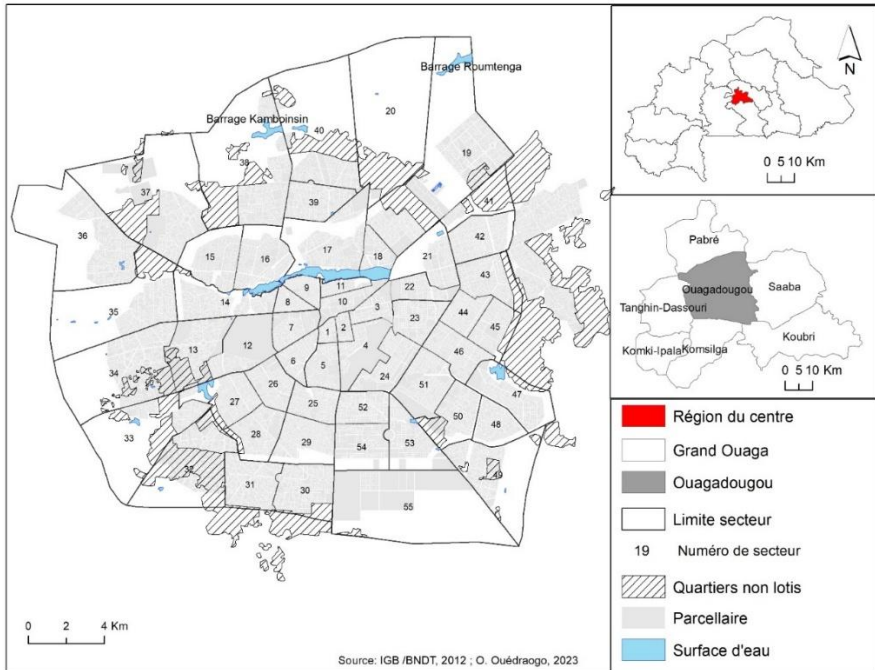
I.1. Organisation socio spatiale de la ville

La collecte de données a été réalisée dans la ville de Ouagadougou. Elle est située dans la région du centre (carte 1). Cette région est composée d'une seule commune urbaine Ouagadougou et de six communes rurales (Komki-Ipala, Koubri, Komsilga, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri).

Suite à la loi 066-2099/AN du 22 décembre 2012 portant découpage des Communes urbaines à statut particulier au Burkina Faso, Ouagadougou est subdivisée en douze arrondissements et en 55 secteurs. Sa superficie est estimée à 600 km² (Commune de Ouagadougou, 2021, p. 4). Sa population est évaluée à 2 415 266 habitants, soit 45,1% (INSD, 2022, p. 35) de la population urbaine du Burkina Faso. La forte présence de la population urbaine constitue un avantage. Cette forte proportion de sa population est un vaste marché de consommation pour les productions agricoles maraîchères issues des communes rurales et aussi du milieu urbain.

Le choix de cette ville comme cadre d'étude s'explique donc par la présence de fortes potentialités agricoles, notamment la disponibilité de terres agricoles dans les communes rurales et à la périphérie de la commune de Ouagadougou, la présence d'un réseau dense de cours d'eau et de barrage et des lieux de commercialisation.

Carte 1: Situation administrative de la commune de Ouagadougou



I.2. Collecte de données et échantillonnage démographique

Les données qualitatives ont été collectées dans quatre marchés biologiques, les foires de vente des produits agricoles biologiques et à domicile. Les marchés biologiques sont des lieux dédiés à la vente des produits agricoles biologiques certifiés même si on y retrouve quelquefois des ventes de produits transformés, des objets d’art. Au total, 55 consommateurs ont été interviewés dans ces différents lieux.

La collecte des données qualitatives a aussi concerné deux agents des ONG Manitese, Terre et Humanisme et un agent de l’association Songui Manégré/Aide au Développement (Asmade) ainsi que quatre responsables des associations de promotion de produits agricoles biologiques et un promoteur d’une boutique de vente de produits biologiques.

En plus, de cette démarche qualitative, la géolocalisation des sites de production biologique certifiés par le Conseil National de l’Agriculture Biologique (CNABIO) et des lieux de vente des légumes biologiques a été effectuée.

Pour le traitement des données qualitatives, nous avons procédé à une analyse thématique. Quant aux données issues de la géolocalisation, le logiciel Arcgis a servi de base pour leur analyse.

II. Résultats

II.1. Implantation spatiale des sites de production et des lieux de vente

Six sites de production biologiques dont ceux de la saisonnière, de l'Institut Panafricain pour le Développement-Afrique de l'Ouest et Sahel (IPD/AOS), Béonééré, Bangrenooma bio, Nafore, Association Managrenooma pour la Protection des Orphelins (AMPO) (carte 2) ont été identifiés dans la commune urbaine. Excepté, les sites de la Saisonnière et de l'IPD/AOS qui sont localisés dans les anciens secteurs et non loin du centre-ville, tous les autres sont situés dans la périphérie. Leur localisation est donc exceptionnelle par rapport aux autres zones d'exploitation qui sont implantées dans le centre-ville.

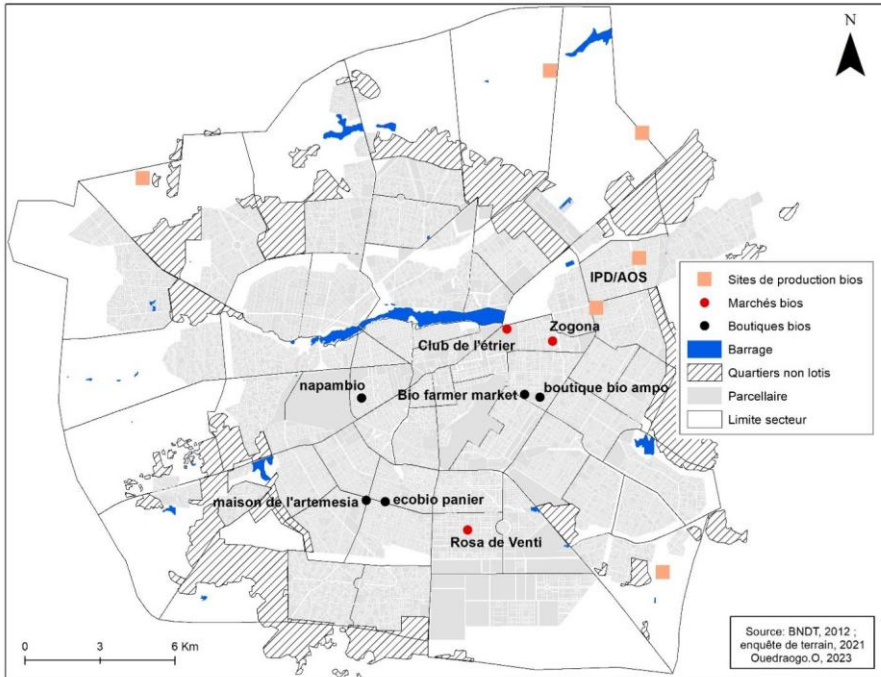
Quant aux marchés biologiques, nous en avons géolocalisé quatre (marché de Zogona, du Club de l'étrier, de l'IPDS/AOS et Rosa Dei Venti). Ils sont hebdomadaires. Ils se tiennent généralement les samedis et dimanches et sont ouverts de 10h à 14h. Ces marchés ont une implantation stratégique. Ils sont situés dans les quartiers où le niveau de vie des populations est élevé, notamment la classe moyenne burkinabè et les expatriés. Également, des foires aux produits biologiques sont organisées à l'initiative de productrices de la saisonnière et de l'IPD/AOS en collaboration avec d'autres producteurs.

En plus des marchés, de nouveaux lieux de vente comme les boutiques sont créés. Elles sont implantées aussi bien dans le centre-ville (bio farmer Market) que dans la périphérie qui abrite de plus en plus des personnes à revenu moyen. La localisation dans la périphérie a pour objectif de se rapprocher des consommateurs qui pensent que les produits biologiques sont destinés aux personnes aisées, dicit M.O, responsable d'une boutique biologique.

Les consommateurs interviewés sont localisés aussi bien dans les quartiers à niveau de vie élevé, moyen ou faible. Il faut relever néanmoins que les consommateurs qui sont répertoriés dans les quartiers à niveau de vie faible sont en général des producteurs/trices. Ainsi, le lieu de résidence a un impact sur la consommation des légumes biologiques.

La proximité des sites de production et de vente est un déterminant de la consommation. Les consommateurs interrogés achètent majoritairement dans les marchés, dans les boutiques biologiques et enfin les lieux de production. Les foires étant réalisées ponctuellement, seuls quelques consommateurs y vont pour leurs achats.

Carte 2 : Localisation des sites de production et lieux de vente biologiques



II.2. La santé au cœur de la production biologique

Les promoteurs des associations de producteurs biologiques interrogés ont adopté l'AB pour diverses raisons parmi lesquelles celle de la santé est exprimée comme la première motivation. En effet, même si des maladies ne sont pas toujours directement liées à leurs personnes, elles sont issues de plusieurs constats. D'abord, il s'agit d'une auto-prise de conscience par les producteurs de la problématique de la santé liée à leurs pratiques agricoles inadéquates. Enfin, les observations des maladies développées par certains producteurs conventionnels ont aussi été des éléments déclencheurs de la prise de conscience des risques sanitaires liés aux pesticides chimiques.

L'auto prise de conscience du risque pour la santé des producteurs a été un élément motivant à la pratique de l'AB. En effet, certaines productrices ont constaté :

« qu'elles tombaient malades après les pulvérisations des pesticides. Elles se sont sensibilisées elles-mêmes et même si on vient les donner les pesticides là, elles ne vont même pas s'hasarder. Elles ont trouvé qu'il faut revenir aux temps ancestraux parce que les produits chimiques les ont rendus malades »

dixit G.D, responsable d'une association AB. Cette étape a été très cruciale pour ces productrices. En effet, elle leur a permis de s'auto affranchir des pesticides et surtout à travers leurs expériences d'être des porte-voix auprès d'autres producteurs qui continuent d'utiliser les pesticides chimiques. Parmi les responsables d'associations interviewés, une seule organisation avait recours à l'observation des maladies que les membres développaient après la pulvérisation.

Ces constatations de maladies développées ont aussi sonné comme un leitmotiv pour certains producteurs conventionnels. En effet, *« certains producteurs ont remarqué que ceux qui utilisaient les pesticides développaient certaines maladies dont il était difficile même à l'hôpital de détecter l'origine du mal »* affirme N.T, responsable d'une association biologique. Ces risques de santé ont été interpellateurs. Ces cas illustratifs créent un déclic chez certains producteurs et les encouragent à réduire le recours aux pesticides de synthèse et à adopter des pratiques durables.

Un autre élément de santé qui a incité à la pratique de l'AB est l'interpellation de la population riveraine du site de production. *« Dans le quartier, les pesticides étaient devenus dangereux pour la population riveraine puisque les leaders sont venus nous voir pour nous dire qu'il va falloir que nous déplaçons notre jardin parce que lorsque nous travaillons et que nous rentrons, eux les riverains, leurs enfants étaient malades »* nous confie G.D. Ainsi, la population riveraine a contribué au changement de pratiques. Cet exemple n'est pas un cas isolé et pourrait aussi être reproductible sur d'autres sites de production. Les populations proches des zones de production, si elles adoptent la même approche, vont contribuer à la prise de conscience des producteurs/trices des dangers de l'utilisation des pesticides de synthèse. Elles pourront même être une des entrées qui feront changer progressivement les mauvaises pratiques des producteurs/trices.

Ainsi, tous les producteurs interviewés (Bangrenooma bio, Ampo, Béonéré Agroécologie, la saisonnière, l'IPD/AOS, Nafore cellal) ont déclaré qu'ils pratiquent l'AB pour préserver leur santé et celle des consommateurs. En effet, dans la production conventionnelle, les maraîchers ont recours à de nombreux pesticides qui sont nuisibles pour la santé humaine. Ainsi, C.S, responsable d'une association, soutient que : « *nous faisons le bio pour avoir la santé, car avec le bio, tu ne peux pas avoir de maladies* ». Et P.R., renchérit en ces termes : « *si tu fais le bio, les problèmes sanitaires sont moindres comparés aux producteurs qui utilisent les pesticides. Quand on dit que c'est du bio, ça apporte de la santé.* » En plus, « *ce sont des produits sains et comme tu n'utilises pas les pesticides c'est bon pour la santé* », ajoute G.D. Ainsi, la santé est le principal facteur de motivation pour les producteurs biologiques. En plus, des producteurs, la santé a aussi été un motif d'achat des légumes issus de l'AB par les consommateurs.

II.3. Le choix des légumes biologiques serait-il un gage de confiance sur le plan sanitaire pour les consommateurs

La prévention d'un problème de santé, le maintien de la santé, des cas d'intoxication, ou encore une recommandation des proches parents ou amis ont été cités comme des motifs de la consommation des légumes biologiques.

Une intoxication alimentaire a orienté cette consommatrice à la recherche de produits biologiques. En effet, B.Y, résidente à Dassasgho (secteur 43) affirme que « *c'est suite à une intoxication de mon fils due à la consommation des produits conventionnels qui a failli lui coûter la vie, que je me suis orientée vers la consommation des produits biologiques* ». Cet inconfort est probablement lié aux pratiques de productions notamment l'usage des eaux usées, les engrais chimiques et les pesticides de synthèse. Contrairement à cette dernière, T.E, habitante du secteur 30 n'a pas connu des problèmes d'intoxication, mais elle a opté pour les produits biologiques, car elle souhaite les éviter. Elle affirme avoir pris conscience des conséquences sanitaires liées à la production conventionnelle à travers les médias. En vue de réduire les impacts sanitaires, elle s'est donc orientée vers les produits de l'AB.

Quant à R.P résidente au secteur 24, elle nous confie ceci : « *Moi j'étais consciente qu'une consommation quotidienne de légumes crus non biologiques me créait des problèmes de santé surtout des problèmes gastriques* ». Ainsi, pour éviter des problèmes de santé, elle

a décidé de consommer des légumes biologiques. Du fait de la consommation des légumes biologiques, cette patiente retrouve psychologiquement un meilleur état de santé. Ainsi, I.J résidente au secteur 54 affirme avoir été conseillée par une amie, car elle devait suivre des traitements en contrôlant son régime alimentaire. Depuis 6 ans, elle a constaté que sa santé s'est améliorée. Quant à K.L, elle le confirme en disant ceci « *C'est vrai qu'on ne consomme pas totalement bio, mais quand tu manges et tu n'as pas de problème au ventre c'est un point positif. Quand tu manges les légumes conventionnels à la longue cela se sent sur ton état physique* ». Même si les produits agricoles biologiques ne "soignent" pas directement les maladies, cela contribue au moins à ralentir sa progression pour ceux qui sont malades. En effet, certaines maladies ne sont pas immédiates. Elles se manifestent quelques années plus tard sans que les consommateurs soient en mesure d'établir le lien avec leur consommation de légumes.

En plus de la santé, la durée de conservation du produit agricole biologique a aussi été relevée comme un motif de la consommation. Cette durabilité dans la conservation des légumes biologiques sur une plus longue période motive les consommateurs comme C.R résidente au secteur 22 pour leur achat. Ainsi, elle nous confie « *La durée de conservation est un indicateur du caractère biologique. Sinon à l'achat difficile d'identifier le biologique, mais conserver sur une longue période tu vois la différence, car le bio se conserve plus longtemps que les produits conventionnels* ». Dans l'aspect conservation, même si elle n'est pas clairement mentionnée, la notion de santé ressort, car les légumes sont sans pesticides, ce qui augmente sa durée de conservation et motive à la consommation. L'absence de pesticides sous-entend des produits agricoles sains donc moins d'expositions au risque sanitaire.

En outre, la traçabilité a été citée comme un facteur motivant à la consommation biologique. À ce propos, K.F affirme que « *Si j'ai un problème lié à la consommation des légumes je sais où m'orienter* ». Dans son discours, elle évoque explicitement la prévention de sa santé. Elle aborde la question de santé sans la nommer implicitement. La traçabilité s'avère être un argument fort pour les citoyens à la recherche d'une alimentation de qualité et surtout de maintien et de la préservation de la santé. Elle est aussi un moyen pour éviter un problème de santé. Le producteur étant conscient que les produits agricoles vendus sont tracés, il prendra les précautions nécessaires pour les produire et les écouler selon les règles édictées par l'AB.

II.4. Une inquiétude sanitaire partagée par les acteurs

La santé est au cœur des préoccupations des associations et ONG qui œuvrent à la promotion de l'AB. Pour participer à l'adoption des bonnes pratiques agricoles, elles procèdent à des sensibilisations et à des formations auprès des producteurs et des consommateurs.

À l'endroit des consommateurs, les associations biologiques organisent des séances de sensibilisations et des foires. L'objectif est de les orienter vers la consommation des légumes biologiques et aussi de les montrer qu'il existe une autre manière de produire plus sainement. Cette production a recours aux eaux de qualités et aux intrants naturels. Ces techniques et modes de production ont des risques sanitaires moindres. Ainsi, de plus en plus avec les sensibilisations, les consommateurs commencent à s'intéresser à la production biologique.

De même, des foires sont organisées aussi bien en commune rurale (Loumbila) que dans la commune urbaine pour la promotion des productions de l'AB. À Loumbila, la foire n'était pas destinée exclusivement à la vente des produits biologiques. Elle se focalisait sur les produits locaux et visait à faire connaître le maraîchage biologique en encourageant les producteurs/trices et aussi en incitant les consommateurs. Les producteurs ont participé à la foire pour faire connaître leurs produits et attirer l'attention des consommateurs sur une nouvelle manière de produire. Par contre, à Ouagadougou, les foires organisées par les productrices de la saisonnière et de l'IPD/AOS étaient plus consacrées aux légumes biologiques même si on y retrouvait des produits transformés. Lors d'une des foires, nous avons rencontré J.F, elle était venue à la foire par curiosité. Elle déclare avoir découvert le site de production qu'elle ne connaissait pas, mais a aussi été surprise de constater que les pratiques de production sont différentes de celles qu'elles connaissaient. Ces événements avaient pour objectif de sensibiliser sur l'importance de la consommation biologique et aussi son rôle dans la préservation de la santé humaine. Ainsi, les initiatives entreprises par les associations de producteurs visaient la promotion de l'AB et surtout la conscientisation de la population sur les risques sanitaires auxquels elle est exposée en orientant leurs achats vers la production conventionnelle. Tous les discours pour convaincre les consommateurs sont orientés vers la santé. La santé constitue donc un aspect à prendre en compte pour motiver les consommateurs et les producteurs à adhérer à cette forme d'agriculture.

D'autres activités sont également organisées par les associations de producteurs AB en faveur des producteurs conventionnels installés aux abords des barrages qui ont recours aux pesticides. Ainsi, selon C.S, lors de ces rencontres,

« Nous essayons de sensibiliser les producteurs sur les inconvénients de l'agriculture conventionnelle. Les producteurs sont dans la chimie parce qu'ils ne sont pas convaincus des inconvénients. Alors nous prenons des exemples concrets avec des images pour leur montrer ce que les pesticides ont fait à d'autres producteurs ».

Les échanges ont pour finalité d'inciter les producteurs qui sont toujours dans la production conventionnelle à adopter l'AB ou à défaut les techniques de production durables exempts de pesticides chimiques de synthèse. Lors de la sensibilisation, l'accent est mis sur des exemples concrets, mais aussi leur constat pour leur montrer tout l'enjeu qui se trouve dans leurs pratiques.

Les mêmes approches, notamment les sensibilisations et les formations sont aussi promues par les ONG et les associations qui soutiennent les producteurs biologiques. Elles accompagnent les producteurs conventionnels au changement des méthodes de production. La question de la santé est aussi prégnante dans leur intervention. Ainsi, un agent de l'ONG Terre et Humanisme témoigne :

« Parlant de la santé, dans le cadre de l'évaluation du projet Joint Action for Farmer's Organisation in West Africa (JAFOWA), les femmes qui utilisaient les produits chimiques et pulvérisaient, étaient fréquemment malades pas par la consommation des produits, mais l'utilisation des produits même c'est à dire il n'y avait pas de combinaison quand elles pulvérisaient, elles étaient malades. Mais, pendant l'évaluation en décembre, nous avons constaté qu'elles étaient contentes. Elles ont fait un bilan du passé, il y a plus de trois ans et depuis qu'elles ont changé de pratiques en adoptant l'AB. Elles ont constaté que leur santé s'est améliorée et les petites maladies qu'elles avaient fréquemment au moins chaque trois mois et six mois avaient disparu donc c'est aussi un élément important ».

Cette ONG a donc justifié que pour une plus grande conversion des producteurs, c'est surtout sur les risques sanitaires qu'elle insistait. Pour ce faire, elle conseillait aux femmes de faire des constats sur leur état de santé passé et présent. Ces dernières trouvaient qu'elles étaient moins exposées ainsi que leurs enfants qui travaillaient à leur côté. La protection de la santé humaine avec un discours orienté vers la réduction des risques sanitaires à travers une faible ou l'absence de

l'utilisation des intrants chimiques est aussi prônée par d'autres organisations. Ainsi, pour le chargé de projet à l'ONG Manitese, « *la structure s'est engagée pour des questions liées à la santé des consommateurs, des producteurs et même à l'avenir de la pratique agricole dans le pays* ». Il en est de même pour l'association Asmade qui dans le souci de protéger la santé humaine et environnementale a rejoint les promoteurs de l'AB. Elle a fait le constat dans les provinces à forte production maraîchère. Dans ces zones, les producteurs recourent systématiquement et de façon disproportionnée aux pesticides chimiques. Elle a donc réalisé un diagnostic. Les résultats ont montré qu'il y a les effets des pesticides liés à leur mauvaise utilisation par les producteurs conventionnels. De ce fait, elle a orienté ses actions sur la question de la protection de l'environnement et surtout la question d'une alimentation saine pour tous. À travers les échanges, « *les producteurs ont pris conscience que l'utilisation des intrants chimiques pose d'énormes problèmes de santé humaine, de l'environnement. Ils ont donc compris que pour protéger la vie humaine, ils doivent changer leur manière de produire* » dit un agent de cette association.

Même si ces sensibilisations et ces formations n'ont pas encore atteint les effets escomptés, les acteurs sont à encourager, car les producteurs sont de plus en plus soucieux de la protection de leur santé et celle des consommateurs. Cela se perçoit à travers la faible ou l'absence d'utilisation des intrants chimiques par certains producteurs conventionnels.

III. Discussion

Les résultats obtenus montrent que la santé représente un enjeu majeur dans la consommation des légumes biologiques. Mieux, elle en est un catalyseur. Par ailleurs, les consommateurs considèrent les aliments comme des médicaments permettant de « *prévenir certaines maladies* », « *éviter certaines maladies* » ou se « *maintenir en bonne santé* » et « *préserver la santé des enfants* » (A.P. Ouédraogo, 1998, p. 8). Les études de R.R. Gundala et A. Singh (2021, p. 7) ont aussi montré que les personnes interrogées ont cité le souci de la préservation de la santé comme principale raison d'acheter des aliments biologiques. De même, en Europe du Sud, la principale motivation d'achat de produits AB demeure la protection de la santé (Guéguen et Pascal, 2010, p. 131). Nos résultats sont donc similaires à ceux établis par Agence Bio, (2020, p. 18). Selon cette étude, la crise sanitaire a renforcé la santé comme étant le premier critère d'achat d'aliments biologiques.

De même, les liens entre la consommation du bio et la santé ont été établis par l'étude de J-M. Lecerf, (2024, p. 152) qui a montré que la consommation du bio pourrait avoir une moindre prévalence de diabète de type 2, d'hypertension artérielle, de maladies cardiovasculaires. Ainsi, le bio serait-il meilleur pour la santé et permettrait-il d'améliorer l'état de santé des consommateurs ? Cette question est à relativiser. En effet, le lien positif entre bonne santé et alimentation bio est très délicat. Cela dénote de la diversité des perceptions entre les consommateurs et les producteurs. En effet, le fait de combiner de l'alimentation bio et non bio, expose tous les consommateurs à des facteurs de risques de santé et de la pollution. La perception des populations sur le lien entre l'amélioration de l'état de santé et la consommation biologique est le résultat du discours qu'ils reçoivent régulièrement des médias. Ils ont donc une perception du bio qui montre qu'elle est meilleure pour la santé.

Par ailleurs, la non-utilisation de pesticides, la réduction des résidus de pesticides, la production respectueuse de l'environnement et la fraîcheur perçue sont d'autres raisons pour lesquelles les personnes interrogées choisissent d'acheter des aliments biologiques (R.R. Gundala et A. Singh, 2021, p. 7). De nombreuses études scientifiques font le lien entre expositions chroniques aux produits chimiques (dont les pesticides, organophosphorés en particulier) et le développement de pathologies graves (cancers, maladies neurodégénératives...) (M. Benoit *et al.*, 2017, p. 54). À cet effet, « *les produits biologiques répondent à la fois aux préoccupations alimentaires et sanitaires des consommateurs. En effet, ils sont produits sans pesticides ni engrais artificiels, ce qui réduit les risques sanitaires liés à ces substances* » (P. Rainelli et A. Carpentier, 2001, p. 51). Les produits chimiques sont donc néfastes pour la santé. Pour ce faire, les consommateurs prennent leurs précautions. Ils évitent de manger trop de légumes de l'agriculture conventionnelle pour limiter l'exposition aux pesticides (C. Lamine, 2004, p. 8). Ces résultats corroborent ceux de notre étude. En outre, les consommateurs et les producteurs ont recours aux produits biologiques pour réduire les risques d'intoxication liés surtout aux pesticides de synthèse. Ainsi, la popularité des produits bio augmente, car on dénombre beaucoup d'intoxications alimentaires liées aux pesticides ou à l'emploi des produits chimiques dans la conservation des aliments (Agence Bio, 2020, p. 45).

Enfin, la traçabilité peut être considérée comme un outil permettant de gérer les risques sanitaires. Les problèmes liés aux crises

à répétition de la listériose, des salmonelles, des dioxines, de la vache folle, de la fièvre aphteuse, et la peur liée à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation, réveillent l'attention du consommateur sur le problème de sa qualité de vie et de la qualité de ses aliments (R. Green et M. Hy, 2002, p. 20). Ils commencent à se préoccuper de l'origine des légumes consommés. Pour satisfaire cette demande et retrouver "l'histoire" d'un produit en cas d'accident sanitaire, les industriels ont mis en place des procédures de traçabilité (A. K. Nadié *et al.*, 2009, p. 61). Même si dans le cadre de cette étude, il s'agit de légumes, la finalité est la même. Ainsi, l'objectif de ce processus étant d'améliorer la sécurité tout au long de la chaîne alimentaire, à partir de trois principes fondateurs : une perspective de la ferme à l'assiette, c'est-à-dire s'appliquant globalement et systématiquement à toutes les denrées et à tous les secteurs ; une responsabilisation des producteurs pour garantir la sécurité des aliments par le biais de programmes d'autocontrôle et des techniques modernes de gestion du risque ; l'instauration de la traçabilité de tous les aliments et ingrédients, en imposant l'enregistrement de toutes les entreprises alimentaires (R. Green et M. Hy, 2002, p. 22). La connaissance de l'origine des produits agricoles consommés est un facteur de réduction ou de minimisation des risques sanitaires. En effet, cette possibilité de connaître le lieu de production peut rendre le producteur responsable, car en cas de problème sanitaire il est possible de remonter jusqu'à lui.

Certaines études montrent par exemple que les produits frais biologiques ont un aspect esthétique qui n'est pas toujours engageant, que celle des produits conventionnels, ce qui va à l'encontre des habitudes de consommation standards (P. Rainelli et A. Carpentier, 2001, p. 52). Ce résultat est en contradiction avec celui de la présente étude. Aussi bien les producteurs que les consommateurs ont évoqué la conservation comme un facteur de motivation à la consommation des produits agricoles biologiques. Cette conservation longue peut signifier l'absence ou la faible présence de résidus de pesticides dans les légumes.

Conclusion

De la présente recherche, il en ressort que la majorité des sites de production biologiques sont situés dans la périphérie de la ville de Ouagadougou comparativement aux sites de production conventionnels qui sont localisés dans le centre-ville. Sur ces sites de production, les consommateurs peuvent s'approvisionner en légumes biologiques.

Cependant, ces dernières années, on constate l'ouverture de nouveaux points de vente dans la ville. Ils proposent à la clientèle des produits agricoles biologiques. Il s'agit de boutiques de vente de produits biologiques, des marchés périodiques de produits biologiques, ainsi que des foires aux produits biologiques.

Il ressort également de l'étude que la préservation de la santé est exprimée comme la première motivation de la conversion des producteurs à la production biologique. Pour certains, cela résulte d'une auto-prise de conscience au regard de leur état de santé après pulvérisation des produits phytosanitaires. Pour d'autres, cette conversion résulte de l'observation des maladies développées par les producteurs conventionnels et aussi de l'interpellation de certains riverains des sites de production conventionnels sur les dangers pour leur santé de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Du côté des consommateurs, les éléments déclencheurs qui ont conduit à la recherche et la consommation de produits biologiques bien que variés tournent plus vers l'argument de la santé. Ainsi, l'expérience d'une intoxication alimentaire, la préservation de la santé sont les principaux motifs de la consommation de produits sains biologiques.

Les actions des différentes associations de promotion de l'AB mettent également en avant l'argument de la santé tant pour les producteurs que pour les consommateurs. En somme, l'aspect santé figure parmi les motivations convaincantes pour une conversion durable des producteurs et des consommateurs de produits biologiques.

La production biologique adopte des pratiques de production qui excluent les pesticides de synthèse. Toutefois, elle n'est pas exempte de risque sanitaire, mais elle permet de consommer des produits agricoles sains avec des risques minimales. En effet, il existe de nombreuses sources de pollution (logement, eau, air, etc.) qu'il est difficile de les attribuer à la seule consommation alimentaire.

Pour changer les attitudes des producteurs, il ne s'agit pas seulement de les former, ou d'insister pour qu'ils changent d'attitude, il faudrait surtout les sensibiliser à avoir des pratiques de production durable : moins d'intrants chimiques ou utilisation raisonnée, recours aux eaux non polluées, etc. Une large sensibilisation et la conscientisation des producteurs sur les bienfaits des produits bios sont nécessaires, car nous assistons à une utilisation abusive des pesticides dans la production agricole surtout dans les villes, créant ainsi de graves

problèmes de santé publique. Les séances de sensibilisation et de formation doivent aussi être orientées vers les consommateurs qui constituent aussi un moyen de pression pour un changement de comportements des producteurs.

Le prix de vente du bio étant généralement très élevé, elle n'est pas accessible à toute la population. Un plaidoyer doit être engagé envers l'État pour soutenir et encourager de grandes productions biologiques parce que les productions actuelles sont insuffisantes. Ce qui milite en faveur d'une production écologique accessible, disponible et surtout à un prix juste.

Enfin, si la santé a joué un grand rôle dans l'adoption de la production biologique dans d'autres pays, il peut l'être également au Burkina Faso avec l'engagement de tous les acteurs.

Références bibliographiques

AGENCE BIO, 2020. *L'agriculture bio dans le monde*. Édition 2020, Les carnets internationaux de l'Agence BIO, rapport, 147p.

ALLARD-HUVER François, 2016. *Émergence de nouvelles pratiques alimentaires et controverses* in *L'alimentation demain*, Paris, Les Essentiels d'Hermès, pp. 27-46, CNRS Éditions.

AMIOT-CARLIN Marie Josèphe, 2023. « Les fruits et légumes « Biologiques » sont-ils de qualité supérieure et meilleurs pour notre santé ? Cahiers de Nutrition et de Diététique, Vol.58 n°1, pp.45-52.

BENOIT Marc, TCHAMITCHIAN Marc, PENVERN Servane, SAVINI Isabelle et BELLON Stéphane, 2017. Potentialités, questionnements et besoins de recherche de l'Agriculture Biologique face aux enjeux sociétaux. *Économie rurale*, n°361, pp.49-69.

BUREAU-POINT Ève, 2021. « Pesticides et récits de crise dans le monde paysan cambodgien ». *Anthropologie et Santé*, n°22, 28p.

CARTRON Françoise et FICHET Jean-Luc. (2020). *Vers une alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France*, version provisoire, Sénat 99p.

Commune de Ouagadougou, 2021. *Évaluation de la gestion des finances publiques municipales rapport PEFA sur les performances 2016-2018*, rapport final, 171p.

ESTÈVE Magali, 2017. *L'Agriculture biologique en Suisse. Du mouvement social et politique à la définition normée d'un mode d*

e production : le rôle des citoyens-consommateurs. Document de travail, Université de Lausanne, 47p.

FANGUE-YAPSEU Georges Yannick, NTAPNZE-MOULIOM Marina Awa et MOUAFO-TCHINDA Romaric Armel, 2023. « Pratiques d'utilisation des pesticides en agriculture maraîchère de bas-fonds dans la ville de Yaoundé ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12p.

GREEN Raúl et HY, Michel, 2002. « La traçabilité: un instrument de la sécurité alimentaire ». *Agroalimentaria*, Vol.7 n°15, pp.19-28.

GUÉGUEN Léon et PASCAL Gérard, 2010. « Le point sur la valeur nutritionnelle et sanitaire des aliments issus de l'agriculture biologique ». *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, Vol.45 n° 3, pp130-143.

GUNDALA Raghava R. et SINGH Anupam, 2021. « What motivates consumers to buy organic foods? Results of an empirical study in the United States ». *PLOS ONE*, Vol.16 n°9, p17.

INSD, 2022. *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso*. Synthèse des résultats définitifs, 136p.

IRSS., 2016. *Utilisation des pesticides agricoles dans trois régions à l'ouest du Burkina Faso et évaluation de leur impact sur la santé et l'environnement : cas des Régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins*. Rapport final, CNRST, 100p.

KPAN KPAN Kouakou, YAO Brou Lazare, DIEMELEOU Chantal Assoh, N'GUETTIA Roland Kossonou, TRAORÉ Karim et DEMBÉLÉ Ardjouma, 2019. « Pratiques phytosanitaires en agriculture périurbaine et contamination des denrées par les pesticides : cas des maraîchers de Port-Bouët (Abidjan) ». *Journal of Animal et Plant Sciences*, Vol.41 n°1, pp.6847-6863.

LAMINE Claire, 2004. « Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs bio-intermittents », une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques ». *XVIIème congrès de l'AISLF*, 11p.

LECERF Jean-Michel, 2024. « Alimentation « bio » et santé. Études épidémiologiques et d'intervention ». *Médecine des Maladies Métaboliques*, Vol.18 n°2, pp.148-161.

LEFASO.NET, 2023. Poni : Une intoxication alimentaire fait 9 morts - leFaso.net (Ouagadougou), 6p.

MONDEDJI Abla Déla, NYAMADOR Wolali Seth, AMEVOIN Komina, ADEOTI Razack, ABBEY Georges Abbéyi, KETOH Guillaume Koffivi et GLITHO Isabelle Adolé, 2015. « Analyse de quelques aspects du système de production légumière et perception des producteurs de l'utilisation d'extraits botaniques dans la gestion des insectes ravageurs des cultures maraîchères au Sud du Togo ». *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol.9 n°1, pp.98-107.

NADIÉ Abdoul Karim, ZONGO Alfred, KABRÉ Edith, NACRO Souleymane, KABORÉ Célestin, OUÉDRAOGO Sylvain et GUIRA Moussa, 2009. *Manuel de formation participative sur la production de mangue biologique à travers les vergers-écoles au Burkina Faso.*, 69p.

OUEDRAOGO Arouna P, 1998. « Manger « naturel »: Les consommateurs de produits biologiques ». *Journal des anthropologues*, n°74, pp.13-27.

RAINELLI Pierre et CARPENTIER Alain, 2001. *Santé, environnement et consommation alimentaire*, rapport, 105p.

YAO Jeannot Kouakou, 2018. *L'Agro-écologie ou Agriculture biologique en Afrique Sub-saharienne*, Torrazza Piemonte, Édition Universitaires Européennes, 42p.